



L'ASSISTANCE DÉPARTEMENTALE  
POUR LES TERRITOIRES DE L'OISE

*Partenaire de votre action*

# La lettre

Novembre 2013 - N°6

## ÉDITO



Premier partenaire des collectivités, le Conseil général œuvre chaque jour pour le développement du Département et l'attractivité des communes Isariennes.

Notre collectivité apporte son soutien aux 430 actionnaires en matière d'ingénierie technique, juridique et financière.

Dans un contexte institutionnel et juridique complexe, l'ADTO sécurise les actions des communes maîtres d'ouvrages pour se mettre en conformité avec la loi et les normes.

L'exemple le plus récent concerne la mise au point d'un cahier des charges précis pour établir un descriptif détaillé des réseaux d'eau et d'assainissement.

Autre actualité phare, le site [www.adto.fr](http://www.adto.fr) fait peau neuve. Simple et efficace, le nouveau site facilitera l'accès à l'information et les échanges avec les actionnaires. Un espace adhérent viendra parfaire cet outil avec un module de consultation de documents.

Ces nouveaux échanges numériques renforceront le couple Département/communes, essentiel aux fondements d'un territoire solidaire, dynamique et attractif.

**Yves ROME**  
Sénateur

Président de l'ADTO  
Président du Conseil général de l'Oise



### Découvrez le nouveau site de l'ADTO :

**[www.adto.fr](http://www.adto.fr)**

Un nouveau site pour simplifier vos recherches et vous présenter les dimensions de notre expertise.

Vous y trouverez toutes les informations relatives à la vie et à l'activité de la société (actionariat, agenda, etc.) ainsi qu'un espace adhérent où vous pourrez consulter et télécharger les documents de travail des assemblées spéciales et des assemblées générales.

Une attention particulière a été portée à la navigation du site qui vous donne accès en permanence au sommaire et à des contenus complémentaires (compléments d'information, contacts, activités, présentation de services, etc.).

### L'ADTO EN CHIFFRES

- **430** actionnaires
- **614** dossiers en cours
- **252** opérations de suivi confiées par une collectivité, générant un investissement de 193M€ dans l'Oise
- **48** DSP (Délégation de Service Public) dans les domaines de l'eau et l'assainissement
- **89** RPQS (Rapport sur le prix et la Qualité de Service)

**Bienvenue aux nouveaux actionnaires :** Bethisy-Saint-Martin, Bonneuil-en-Valois, Breuil Le Sec, Candor, Choqueuse-les-Bernards, Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne, Conchy-Les-pots, Ecuville, Elincourt Sainte Marguerite, Gerberoy, Grandfresnoy, Lamecourt, Le Hamel, Martincourt, Melicocq, Ognolles, Ormoy-Villers, Quincampoix-Fleuzy, Ribecourt, Dreslincourt, Rochy-Condé, Rousselo, Roye-sur-Matz, Russy Bemont, Saint-Just-en-Chaussée, Saint-Martin-Langueau, SIAEP Pronleroy, SIE Bargny Cuvergnon, SIVOM Elincourt Marest, SIVOM Monchy Humières, Valescourt, Vandelicourt.



## ...LA GESTION PATRIMONIALE DES SERVICES PUBLICS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

**Sur 4 litres d'eau mis en distribution, c'est 1 litre qui est perdu dû à son non utilisation. À taux de renouvellement moyen des réseaux constant, il faudra 160 ans pour renouveler entièrement les canalisations d'eau potable et 150 ans pour remplacer le réseau d'assainissement.**

La réduction des fuites et des casses correspond à un impératif économique et environnemental. Elle permet de diminuer les prélèvements sur le milieu aquatique naturel, d'éviter de gaspiller l'énergie (pompage de l'eau, traitement pour la rendre potable, etc.) et de consommer inutilement des produits chimiques pour le traitement.

### Les obligations des collectivités organisatrices des services d'eau et d'assainissement

La loi par son décret n°2012-97 du 27 janvier 2012 invite les collectivités organisatrices des services d'eau et d'assainissement à une gestion patrimoniale des réseaux, en vue de limiter les pertes d'eau dans les réseaux de distribution. À cet effet, elle oblige à établir un descriptif détaillé, au minima sur les installations de production et de distribution.

Ce descriptif doit être régulièrement mis à jour et complété tous les ans en mentionnant les travaux réalisés sur le réseau ainsi que les données acquises au cours de l'année.

En complément de la réalisation de ce descriptif, il est important d'entretenir et d'améliorer son réseau pour éviter sa dégradation. À cette fin, le décret comporte une deuxième partie qui impose l'atteinte d'un rendement objectif.

La loi prévoit deux cas de figures de non atteinte des objectifs : le descriptif détaillé des réseaux n'est pas fait pour fin 2013 ou le rendement objectif de l'année N n'est pas atteint et la collectivité n'a pas mis en place un programme d'actions visant cette atteinte à l'année N+2. Ces 2 hypothèses conduisent la collectivité à voir doubler son taux de redevance pour l'usage « alimentation en eau potable ».

Pour lever cette majoration, la collectivité doit réaliser un descriptif, et/ou établir un plan d'actions requis ou atteindre le rendement objectif. **Afin d'accompagner les collectivités, l'Agence de l'eau Seine Normandie finance la mise en place d'une gestion patrimoniale par l'octroi d'une subvention de 50%. À cet effet, l'ADTO a mis au point en lien avec l'Agence de l'eau un cahier des charges qu'elle met à disposition de ses actionnaires.**

### BON À SAVOIR

#### Remise d'un inventaire détaillé en fin de contrat de délégation

(Article L.2224-11-4 et R.2224-18 du Code Général des Collectivités territoriales)

En fin de contrat, le délégataire doit établir un inventaire détaillé du patrimoine du délégant. Cet inventaire comprend notamment, le fichier des abonnés (données à caractère personnels pour la facturation), les caractéristiques des compteurs (référence au carnet métrologique et date de pose) et **les plans des réseaux mis à jour**. Ces données doivent être remises au délégant au moins 6 mois avant l'échéance du contrat.





## CONSTRUCTION PUBLIQUE

### Construction cantine scolaire à Cramoisy

La cantine de Cramoisy accueille chaque midi une centaine d'enfants scolarisés dans les communes de Cramoisy, Saint-Vaast-les-Mello et Maysel. Les locaux de restauration, devenus insuffisants pour pouvoir assurer les repas en un seul service, ont conduit la commune à prévoir deux services avec de nombreuses contraintes telles qu'une rotation précise des bus scolaires et un décalage des horaires de cours.

Aussi, la commune de Cramoisy a décidé, avec le soutien du Conseil général de l'Oise et du Conseil régional de Picardie, de créer une cuisine scolaire en extension de la salle des fêtes communale. L'ADTO, en qualité d'assistant conseil, a suivi cette construction en ossature bois d'environ 80m<sup>2</sup> livrée pour la rentrée de septembre 2013 après 5 mois de travaux.



## DSP EAU ET ASSAINISSEMENT

### Commune de Lassigny

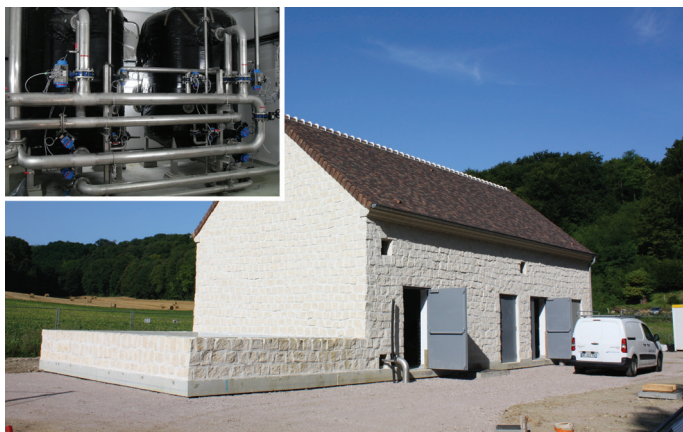
La commune de Lassigny a missionné l'ADTO pour l'accompagner dans la procédure de renouvellement de ses contrats d'affermage (Eau et Assainissement). L'ADTO a agi en conseil permanent auprès de la collectivité pour l'aider dans le choix du mode d'exploitation de ses services, procéder aux appels d'offres, rédiger le rapport d'analyse, négocier avec les candidats et mettre en exergue les points forts de chacun.

Après de longs mois de procédure, le résultat est très convaincant : la part du nouveau délégataire pour une facture type de 120 m<sup>3</sup> est en baisse de près de 45% tout en permettant à la commune de bénéficier de prestations et de garanties supplémentaires sur ses services (télé-relève des compteurs, diagnostic du forage, modélisation du réseau, géolocalisation des ouvrages, etc.).

## SÉCURITÉ/ VIDÉO PROTECTION

### Installation d'un système de vidéosurveillance à Bailleul-sur-Thérain

La municipalité de Bailleul-sur-Thérain s'est engagée dans un processus de vidéo-protection sur l'ensemble du territoire communal. Le but de ce dispositif est d'améliorer la sécurité des administrés et de veiller aux ouvrages publics. À cet effet, un diagnostic de sûreté a été réalisé par l'ADTO préconisant le déploiement de 11 caméras haute définition dont les images seront retransmises via une fréquence radio vers un enregistreur. 27 autres communes ont également effectué cette démarche et les travaux ont été réalisés ou sont en passe de l'être après obtention de la subvention d'état FIPD (fonds interministériel de prévention de la délinquance).



## ALIMENTATION EN EAU POTABLE

### Unité de traitement des eaux de consommation au SIAEP de Pontpoint - Rhuis - Roberval

Le Syndicat des eaux de Pontpoint - Rhuis - Roberval exploite deux captages qui permettent d'alimenter une population de 3 600 habitants. Les teneurs en fer des deux captages dépassent de façon récurrente la norme fixée à 50 µg/l.

Afin de pallier ce problème, la collectivité a fait appel à l'ADTO pour l'assister sur ce projet, visant à la création d'une station de traitement par déferrisation. Le procédé de traitement consiste à faire passer l'eau brute dans des filtres à sable dimensionnés pour un débit de 60 m<sup>3</sup>/h. L'eau filtrée est ensuite chlorée avant la sortie de l'usine. Le projet a nécessité la construction d'un bâtiment de 80 m<sup>2</sup>, abritant les deux filtres sable, le système de chloration, deux bâches de 60 m<sup>3</sup> chacune destinées au stockage de l'eau traitée ainsi qu'une bêche de 60 m<sup>3</sup> dédiée aux eaux de lavage des filtres. En parallèle, les équipements de pompage des deux captages ont été renouvelés et une canalisation a été posée entre les deux captages et l'usine de traitement.

La mise en service de la station de traitement est prévue pour la fin d'année 2013. Le montant de l'opération s'élève à 1,6 M€ et bénéficie d'un financement de 32% par le Conseil général et l'Agence de l'Eau.

## DÉCOUVRIR UN VISAGE DE L'ADTO



**Lucien Rousset**

Chargé d'opérations  
eau et assainissement

### D'où êtes-vous originaire ?

Je suis originaire de la Haute Loire (région Auvergne) et isarien d'adoption depuis 1971 à mon arrivée dans l'Oise (Compiègne).

### Quel est votre parcours professionnel ?

Après mes études en Auvergne et mon service militaire effectué, j'ai été contrôleur dans une industrie à Saint-Étienne, j'ai ensuite suivi une formation de géomètre topographe à Égletons en Corrèze. Arrivé à Compiègne, j'étais géomètre topographe dans un bureau d'études pour l'implantation des lignes électriques, puis coordinateur technique dans la construction de maisons individuelles.

En 1974, j'ai intégré l'Agence de l'Eau Seine Normandie à Compiègne en tant que chargé de projets qualité en matière d'assainissement eaux usées, eaux pluviales et alimentation en eau potable. Ayant atteint l'âge limite, j'ai pris ma retraite en août 2012.

### Pourquoi continuez-vous à travailler ?

Ma vie professionnelle m'a amené à rencontrer Jean-Louis Coppeaux avec qui j'ai été en contact pendant plus de 30 ans. Il m'a beaucoup apporté professionnellement, notamment sur le plan technique et surtout il m'a donné la notion du service public, ce qui nous a permis de travailler en bonne collaboration. C'est dans cet esprit que Jean-Louis m'a fait la proposition de venir travailler avec lui à l'ADTO.

### Quelles sont vos missions au sein de l'ADTO ?

En poste depuis septembre 2012, je suis chargé d'opération en assainissement eaux usées, eaux pluviales et alimentation en eaux potable. Je remercie la directrice Barbara Villanueva et toute l'équipe de m'avoir accepté. À l'ADTO, j'ai découvert un univers que je connaissais peu, être au service des collectivités mais aussi une équipe jeune et dynamique, compétente tant techniquement qu'administrativement, l'un n'allant pas sans l'autre.

## VOS INTERLOCUTEURS

### Directrice générale

Barbara VILLANUEVA - 03 44 15 37 37

### Chargée du suivi financier de la SPL

Peggy MICHEL - 03 44 15 15 09

#### PÔLE GESTION MARCHÉS PUBLICS

##### Lancement des consultations, gestion des marchés constructions publiques

Adeline MERLOT : 03 44 15 37 32

Maud GRUEL : 03 44 15 37 37

##### Gestion des marchés eau potable, assainissement et VRD

Evelyne MARCOUX : 03 44 15 37 31

Maud GRUEL : 03 44 15 15 09

Sidonie VIGNERON : 03 44 15 15 13

##### DSP/ RPQS

Barbara DELGRANGE BUKOVAC : 03 44 15 37 36

Anne-Laure THOMAS : 03 44 15 15 15

#### PÔLE TECHNIQUE

##### Eau potable et assainissement

Fabrice ALEXANDRE : 03 44 15 37 39

Christine HAURET-CLOS : 03 44 15 15 16

Marie-Anne RAMOS : 03 44 15 15 11

Lucien ROUSSET : 03 44 15 15 14

Anne-Laure THOMAS : 03 44 15 15 15

Stéphane VERVIN : 03 44 15 37 35

##### Constructions publiques, urbanisme et VRD

Mathieu COPPEAUX : 03 44 15 15 12

Elodie DEBRAINE : 03 44 15 37 38

Julien MUZEAU : 03 44 15 15 17

Sidonie VIGNERON : 03 44 15 15 13

##### Sécurité, vidéo, protection

Jean-Jacques LALLAIN : 03 44 15 37 34

[www.adto.fr](http://www.adto.fr)